



Déclaration de la CGT Education 91

CTSD du 2 mars 2017

La semaine prochaine, la CGT appelle à faire du 8 mars une journée importante pour le droit des femmes.

Le système des primes de fonctions, les heures supplémentaires qui profitent plus aux hommes, le ralentissement des carrières dû aux inégalités dans les promotions, le plafond de verre qui joue sur l'accès aux fonctions à responsabilité des femmes (par exemple pour l'accès aux directions d'établissements et de services.), la précarité et le temps partiel imposé ou choisi qui touche prioritairement les femmes; ces inégalités s'accroissent au long de la carrière et ont, en plus, pour conséquence de minorer les pensions de retraite des femmes.

L'Education nationale n'y échappe pas et on peut constater, en étudiant le bilan social établi chaque année par le ministère, que le salaire net des hommes est en moyenne supérieur de 8 % à celui des femmes, que ces dernières sont sous représentées dans les postes les plus rémunérés et qu'en revanche elles sont plus souvent concernées par des contrats très précaires (90% des CUI sur notre académie).

Concernant la carte scolaire, si l'on peut noter une amélioration de l'encadrement (P/E) la situation ne s'améliore que trop légèrement à notre sens. Nous notons notamment le fait que les écoles de 9 classes en REP + soient également totalement déchargées.

Cependant, les problématiques du remplacement ainsi que celle des classes surchargées restent toujours aussi criantes dans des centaines d'écoles. La montée des effectifs fait même encore monter le nombre moyen d'élèves dans les classes de notre département. Cette situation de remplissage maximum amène à fouler dans certaines villes la carte scolaire ou à remplir de manière déraisonnable de nombreuses salles de classe.

La CGT Education 91 est intervenue en groupe de travail sur de nombreuses situations et continuera à intervenir pour défendre les situations problématiques.

Les élèves et nos collègues ont besoin de conditions d'études et de travail plus respectueuses pour que les élèves soient amenés à la réussite.

C'est pourquoi la CGT éducation 91 revendique donc :

- des seuils de classes maternelle et élémentaire clairement allégés
- Un plan de recrutement d'urgence et un renforcement de l'Education Prioritaire
- Un ETP de décharge pour les écoles en éducation prioritaire de 8 classes et une augmentation des décharges pour les écoles de 8 classes plus une CLIS
- L'abandon du décret sur les rythmes scolaires
- La réduction du temps de présence des enseignants du premier degré à 18h devant élèves et 6h de concertation.